

Réunion n° 127 du Conseil des normes actuarielles (CNA)

Le 23 novembre 2022

Document 223058

Approbations

Lors de cette réunion, le CNA a approuvé la diffusion de deux documents :

- **Normes de pratique définitives : Normes applicables à l'expertise devant les tribunaux (partie 4000)**; la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2023.
- **Normes de pratique définitives : Établissement de normes applicables à la gestion du risque d'entreprise (GRE)**; la date d'entrée en vigueur est le 30 juin 2023.

Rapports des groupes désignés

- a) IFRS 17 (contrats d'assurance) : Les normes définitives, avec date d'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, ont été publiées.
- b) Rôle de l'actuaire dans le contexte d'IFRS 17 : Les normes définitives, avec date d'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, ont été publiées.
- c) Examen quinquennal de la partie 4000 (Expertise devant les tribunaux) : Les normes définitives, avec date d'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, ont été approuvées.
- d) NIPA 6 : Les normes définitives, avec date d'entrée en vigueur le 30 juin 2023, ont été approuvées.
- e) Examen quinquennal de la partie 6000 (Avantages sociaux postérieurs à l'emploi) : Le Groupe désigné (GD) passe en revue les commentaires reçus par suite de la publication d'une déclaration d'intention et prépare un exposé-sondage.
- f) Recours aux tiers fournisseurs de données : Le mandat a été approuvé et le GD a débuté ses travaux.
- g) Mise à jour de la Prise de position conjointe : Il est prévu que la version définitive des normes sera présentée pour approbation au moyen d'un vote électronique en décembre.
- h) Examen quinquennal de la partie 7000 (sécurité sociale) : Une déclaration d'intention a été publiée; la date limite aux fins de commentaires est le 31 janvier 2023.
- i) Régimes à prestations cibles : Un GD a été mis sur pied et ses membres ont été approuvés. Les travaux débiteront sous peu.

Webémissions

Aucune webémission n'est actuellement envisagée. Un balado portant sur la partie 8000 GRE devrait être disponible sous peu.

Réunions futures

Le CNA a confirmé son calendrier prévu des réunions à venir :

Le 4 mai 2023 – 10 h à 16 h, suivie d'une séance conjointe avec le CSPA.